



### **Premier Résultat , Premier Constat** Etude économique et organisationnelle

Lors de la réunion du 9 mars, la Direction a présenté une synthèse de l'étude qui a été menée par le Cabinet AOS Studley, qu'elle avait mandaté à ce sujet.

Rappelons que le Comité Inter CE avait exigé la présentation de cette étude chiffrée du dossier, avant toute négociation sur les mesures d'accompagnement.

L'étude économique et organisationnelle fera l'objet d'une analyse approfondie de la part des Experts dûment mandatés par le Comité Inter CE. Ce sont leurs conclusions qui permettront au Comité de mieux s'approprier le projet et de définir ses positions et attentes.

**D'ores et déjà**, pour l'essentiel, l'étude laisse apparaître une économie de l'ordre de 10 millions d'euros entre la situation actuelle, et la situation cible (coût d'occupation de 33,7 millions en 2017 contre 43,6 millions d'euros).

Il est remarquable de constater que le coût total sur les années 2010 à 2017 serait peu différent en cas de déménagement en deux fois (libération Levallois puis regroupement sur Massy) qu'en une seule fois (regroupement en une seule fois sur le campus de Massy) : respectivement 341 et 339 millions d'euros. En revanche, le seul déménagement de Levallois représente, à terme, un surcoût annuel de 2,3 millions d'euros, sans amélioration de l'aspect organisationnel.

**Le choix de déménager deux fois n'est pas lié à des raisons économiques, mais exclusivement organisationnelles.**

**Le Comité Inter CE avait donc raison d'exiger une information sur la justification du projet, et prépare les questions qu'il posera à la Direction lors de la prochaine réunion, qui se tiendra le 16 mars prochain.**

**Le Comité Inter CE s'engage à poursuivre son information des salariés, factuelle et impartiale, et hors toute polémique partisane...**

CAF : Sylviane le PELTIER / Caroline COUTANT  
CASCH : Didier CHAMPEAUX/ Nadine WOLF  
CMI : Pierre BAREILLE / Alexandra AAMARA  
CSF France : Christophe DE GRAEVE / Didier BARBARE  
DEHF: Christophe VANDESBOCH / Simon CELA  
INTERDIS: Agnès ALLIBERT / Marie Hélène TAURINO  
MANAGEMENT: Philippe CAPILLON / Claudia VALENTY  
PRODIM : Priscilla CORMONT / Frédéric MONDOU  
PROMOCASH: Olivier AUBERT / Nathalie BASQUIN-RIVIERE  
LCM JL Donato